



Bulletin d'information

Année 2013, Numéro 165 19 décembre 2013

VOEUX DE NOËL

Chers Viateurs,

J'accueille Noël comme la plus grande déclaration d'amour qui soit, celle de Dieu envers le genre humain et à l'égard de chaque personne.

Oui, l'extraordinaire s'est produit : le Dieu éternel et transcendant a rejoint le temps, est entré dans la condition humaine et s'est fait l'un de nous. Comment cela est-il possible? Seul l'amour peut soutenir une telle volonté, seul l'amour peut justifier un tel acte. Cette année, notre cœur se laissera-t-il toucher encore une fois par l'initiative aimante de Dieu?

En célébrant la Nativité de Jésus Christ, nous découvrons, émerveillés, que Dieu nous accompagne sur le chemin de la vie et nous est présent à chaque moment de notre existence. Dieu se rencontre dans l'aujourd'hui. Au cours d'un « maintenant » qui perdure toujours, Dieu nous offre sans cesse son amour. Pussions-nous devenir davantage sensibles à cet amour qui nous étreint et nous comble, tout en étant discret et respectueux.

Je vous souhaite de vivre Noël comme une occasion de faire un pas en avant dans un grand mystère, la réalité inépuisable et actuelle de l'amour divin. Je souhaite aussi que cette expérience nous stimule tous dans notre mission pour que nous puissions dire à chacun et à tous, TU ES AIMÉ INFINIMENT, DEPUIS TOUJOURS ET POUR TOUJOURS. Ainsi, le souhait du P. Querbes pour le catéchiste de Saint Viateur se réalisera : « dans quelque position qu'il soit, il [le Catéchiste] ne doit négliger aucune occasion d'évangéliser Jésus-Christ, surtout aux pauvres ».

Je vous souhaite à tous un TRÈS JOYEUX NOËL!

Claude Roy c.s.v.
Supérieur provincial

Rencontre du Conseil provincial avec les Supérieurs et un conseiller des fondations 2-7 décembre 2013

La rencontre entre les Supérieurs des fondations, accompagnés d'un conseiller, avec le Conseil provincial a eu lieu du 2 au 7 décembre dernier. Dans leur évaluation, les participants ont exprimé leur satisfaction et ont affirmé que cette rencontre a été un temps fort de solidarité.

Vous pouvez lire le mot de clôture (page 5) et surtout prendre connaissance des pistes d'action retenues à la fin de ces assises. Ces pistes seront reprises par chaque fondation qui élaborera son plan d'action pour les deux prochaines années. De cette manière, l'évolution positive des fondations sera assurée.

PISTES D'ACTION POUR LES FONDATIONS DE LA PROVINCE DU CANADA

Après avoir évalué les pistes d'action de 2011, nous avons jugé bon de reconduire certaines et de poursuivre l'application d'autres. En outre, nous en avons dégagé de nouvelles, dont celles qui suivent.

A - Mission :

Donner priorité à l'engagement des Viateurs dans des œuvres éducatives, notamment des écoles.

Établir des critères précis pour guider la fondation dans le choix d'assumer la direction d'un établissement scolaire; d'autres critères dans celui de construire ou d'acheter un établissement scolaire.

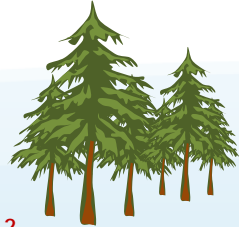
Élaborer dans chaque œuvre majeure un organigramme qui précise son lien avec le conseil de la Fondation. Cet organigramme peut faire partie des règlements qui régissent le fonctionnement de l'œuvre ou du contrat de gestion signé par le propriétaire et le supérieur de la Fondation. Ce document précise le mode d'animation, les paliers d'autorité, le type de gestion de l'œuvre et le pourcentage annuel des bénéfices à reverser à la fondation.

Assurer la consolidation et la rentabilisation des œuvres par :

- la rémunération des Viateurs religieux ;
- la rigueur budgétaire qui implique une séparation claire entre la comptabilité d'une œuvre et celle de la communauté locale ainsi qu'une reddition de comptes de chaque œuvre au Conseil de la fondation.

B - Formation

1. Élaborer une politique de prévention des abus sexuels.
2. Assurer la formation des formateurs en accompagnement spirituel, en théologie de la vie religieuse et en psychoaffectivité (sexualité humaine).
3. Insérer dans la formation au célibat consacré un module sur la prévention des abus sexuels, notamment pendant la préparation à la profession perpétuelle.
4. Mettre en place des communautés de formation.
5. Promouvoir la formation des associés.
6. Garder la *Ratio Formationis* comme référent tout en la complétant selon la conjoncture de chaque fondation.



C - Finances

1. Maintenir les ententes financières entre le Conseil provincial et les Conseils des fondations, afin de permettre une meilleure gestion des ressources financières de la province et des fondations, et de stimuler les Viateurs religieux à se prendre en main dans le domaine économique.
2. Effectuer annuellement l'évaluation des ententes financières existant entre le Conseil provincial et le conseil de la fondation.
3. Encourager les Viateurs à faire approuver leurs projets par leur Conseil de fondation avant de les envoyer aux organismes étrangers.
4. Élaborer au niveau des fondations et de la province une politique de financement de la communauté viatorienne qui précise la participation financière des religieux et des associés au fonctionnement de ladite communauté.
5. Trouver dans chaque fondation une modalité qui oblige les œuvres viatoriennes à reverser annuellement à la fondation un pourcentage de leurs bénéfices ou surplus réels.

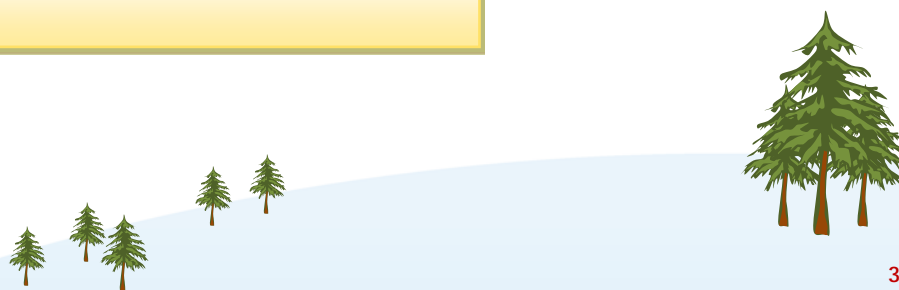
D - Solidarité internationale

1. Échange de personnel
 - ◆ Favoriser au sein de toute la Province l'échange de personnel; et établir une convention écrite entre les autorités concernées lors d'un échange de personnel.
 - ◆ Explorer la possibilité d'organiser au Canada une année préparatoire internationale avant la profession perpétuelle.
 - ◆ Encourager la tenue d'un noviciat commun lorsque les circonstances l'exigent.
2. Apprentissage des langues :
Encourager l'apprentissage d'une des langues usuelles de la congrégation.
3. Communications et médias :
 - ◆ Maintenir nos publications.
 - ◆ Donner une traduction espagnole ou japonaise des communiqués ou des lettres importantes destinées à toute la communauté viatorienne.



Nomination

Le F. Marius Caron a été nommé responsable de la revue *Viateurs en Mission*.



E - La communauté viatorienne

1. S'engager, au niveau de chaque fondation, à la promotion de la communauté viatorienne pour favoriser une acception et une intégration plus grandes des Viateurs associés.
2. Assurer la formation initiale et continue des Viateurs associés.
Insérer la politique de financement de la communauté viatorienne dans les conditions d'engagement à l'association.

F - Gouvernement des fondations

1. Établir clairement le statut juridique des fondations.
2. Encourager l'évolution des fondations vers le statut de région.
3. Élaborer un canevas des principales tâches d'un supérieur de fondation pour faciliter la transition entre deux conseils.
4. Aider les confrères à actualiser le vécu de leur vœu de pauvreté.
5. Suivre avec rigueur la gestion de chaque communauté locale et sa reddition de compte au conseil de la fondation.
6. Évaluer annuellement l'entente financière avec le conseil provincial.

Au cours des deux prochaines années, soit de décembre 2013 à novembre 2015, le conseil de la province du Canada et ceux des fondations s'engagent à exécuter le plan d'actions qu'ils auront chacun élaboré à partir des pistes ci-dessus indiquées.

Dans les trois prochains mois, les supérieurs des fondations communiqueront chacun leur plan d'actions au supérieur provincial afin que celui-ci puisse de concert avec son conseil en assurer sa part de responsabilité dans le suivi.

D'ores et déjà nous formulons le vœu que ces actions soient bien entreprises pour le bien-être de chacun des membres de notre communauté et pour la réalisation efficiente de notre mission.

Claude Roy, c.s.v.
Supérieur provincial



Mot de conclusion

Chers confrères,

Devant les membres du Chapitre et de l'Assemblée de la communauté viatorienne, je vous exprime toute ma reconnaissance. Merci à tous les participants de ce mini-sommet, aux représentants des fondations qui se sont déplacés jusqu'à Montréal, et aux membres du Conseil provincial qui ont préparé de longue date cette rencontre.

Je vous sais gré tout particulièrement de votre patience, de votre énergie et de votre ardeur au travail. Ces assises ont duré 5 jours, elles avaient un menu varié, substantiel et même costaud. Il a fallu à notre animateur, Gervais Dumont, beaucoup de doigté et de fermeté pour nous mener au terme de cette semaine et beaucoup d'attention et de vaillance à notre secrétaire, Jean Pilon qui a été aussi notre hôte à la résidence Louis-Querbes. Je les remercie tous deux ainsi que Ronald Hochman qui a traduit en français notre confrère Ignacio Vicario.

Cette 3^e rencontre entre le Conseil provincial et les supérieurs des fondations s'est distinguée des rencontres précédentes par la présence de deux personnes-ressource de qualité, Yolande Frappier s.n.j.m. et Réal Aubin c.s.v. qui nous ont informés et guidés sur les deux sujets lourds de cette semaine, le gouvernement des fondations et la formation au célibat consacré avec une politique de prévention des abus sexuels. Sur ce dernier point, avons-nous conscience que nous avons traité d'un sujet quasi tabou qui n'est presque plus abordé par les religieux? Nous l'avons fait courageusement tout en étant bien conscients que l'impératif de protection des jeunes qui sont les destinataires de notre mission tout comme la rectitude de notre vie religieuse ainsi que la réputation de l'Église interpellent toutes les communautés masculines éducatrices à se doter d'une telle politique.



Nous avons aussi trouvé le temps d'aborder l'autonomie financière des fondations, l'évolution de la communauté viatorienne dans la province, la solidarité internationale et les communications. En marge de l'horaire officiel, des réunions parallèles et des échanges informels entre responsables des fondations ont eu lieu et ont certainement contribué au renforcement de leurs liens.

Je craignais que ce type de rencontre, à sa troisième édition, soit devenu une formule, peut-être usée. Or, il m'a semblé que tout au long de cette semaine, nos échanges étaient vrais, proches de notre réalité, qu'ils évitaient le plus possible la langue de bois comme les vœux pieux, et que notre travail nous a permis à tous d'avancer. Quant aux distinctions de race, de langue et de culture, elles ne m'ont jamais apparu comme des obstacles mais bien comme une richesse. C'est bien vrai : le charisme viatorien est capable d'unir des personnes différentes.

Si l'objectif de renforcement de notre solidarité a été atteint, j'en rends grâce à Dieu. Si l'animation et le gouvernement et de cette province tiennent compte de l'évolution des fondations, nous pouvons alors dire que nous sommes fidèles à lire les signes des temps. Si les fondations avancent vers leur maturité, leur autonomie et un nouveau statut, nous pouvons y discerner l'action de l'Esprit.

Comme nous l'avons entendu dans les communications des supérieurs de fondation, de grands chantiers nous attendent. Ce ne sont pas les premiers de l'histoire de notre communauté. Nous devons nous y engager en Viateurs reconnaissants du don qu'ils ont reçu, solidaires les uns des autres, et qui ont, chevillée au cœur, l'espérance extraordinaire qui nous vient du Ressuscité.

Claude Roy c.s.v.
Supérieur provincial



UN DIRECTEUR OU UNE DIRECTRICE?

Que c'est beau l'âge d'or! Les neurones ralentissent. L'énergie diminue. Les heures d'arrivée et de départ du bureau diffèrent. Pour remédier à tous ces avantages, nous avons souvent besoin de soutien.

Pour nous garder alertes, les membres du Conseil provincial ont échangé depuis le mois de juin dernier de la possibilité de rajeunir l'équipe des vaillants collaborateurs de la procure provinciale et de l'administration.

Nous avons fait appel à un chercheur de tête en la personne de M. Jean-François Ouellet. Personnage connu pour son implication lors de l'embauche du Directeur général du complexe Saint-Viateur à Joliette. Une première rencontre a eu lieu le lundi 9 décembre 2013. Les membres du comité sont Pierre Berthelet, csv, Roma Bertrand, msa, Jean-François Ouellet et Gérard Whissell, csv. Nous recherchons un directeur ou une directrice des services administratifs et financiers.

Gérard Whissell, c.s.v.

CHAPITRE PROVINCIAL 2013 - 2016

Membres de droits

P. Roy, Claude, supérieur
F. Tremblay, Benoît, ass.
P. Mondésir, Lindbergh, conseiller
F. Rolland, Yvon conseiller
P. Jean, Robert, conseiller

Capitulants élus (ordre alphabétique)

P. Audet, Léonard
P. Bernatchez, Gérard
F. Berthelet, Pierre
F. Caron, Marius
P. Fils-Aimé, Nestor
P. Francoeur, Pierre
P. Hamelin, Hubert
F. Hébert, Bruno
P. Houle, Jacques
P. Labadie, Gaétan (J)
P. Lachaine, Robert
F. Malo, Alban
P. Pageau, René
P. Pilon, Jean
P. Saintilmé, Duchelande, (Ha)
F. Saint-Jacques, Jean-Marc
P. Thibault, André
F. Zongo, Norbert (BF)
(En attente de celui du Pérou)

Suppléants au Canada

1. P. O'Leary, Jean-Maurice
2. P. Auger, Claude
3. F. Parent, Valmont
4. F. Aumont, Marcel
5. P. Aubé, Claude
6. P. Lavoie, Rosaire
7. P. Mageau, Ludger
8. F. Dugal, Léandre
9. P. Chaput, Jules
10. F. Bourdon, Jean-Louis
11. F. Bernier, Wilfrid
12. F. Dubois, Réjean
13. F. Longtin, Robert
14. F. Forget, Albert
15. F. Gariépy, Claude-M.

Suppléants pour les fondations

Burkina Faso : F. Savadogo, François
Haïti : P. Douze, Wilford
Japon : P. Boisvert, Yves
Pérou : À venir

Joyeux Noël et Bonne année !

